

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	D2022-14
---	---	-----------------

SEANCE DU 1^{er} AVRIL 2022

NOMBRE DE MEMBRES			Le 1 ^{er} Avril 2022 à 20 heures, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, PAIN Valéry, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre , BELORGEY Fabien, BRUSLE Rozenn, CHARREAU Samuel , DESBOIS Charline, DUVEAU Anthony, GAUTHIER Cindy, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, Procuration : Absents : QUIGNARD Jean-Pierre et CHARREAU Samuel. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	13	

Date de la convocation
 25/03/2022
Date d'affichage
 04/04/2022

OBJET : SOUSCRIPTION LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de réhabilitation de l'intérieur de la chapelle de Panthier ont débuté et que de nombreux autres investissements sont inscrits au budget 2022.

Monsieur le Maire expose que les subventions sollicitées ne seront versées qu'après le paiement des travaux et que la commune ne bénéficie pas d'une trésorerie suffisante pour avancer ces subventions.

Monsieur le Maire expose qu'il a sollicité trois banques pour une ligne de trésorerie.

Après avoir entendu les propositions de l'unique banque qui a répondu à Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité des membres présents,

- DECIDE de retenir la proposition du Credit Mutuel, d'une ligne de trésorerie de 100 000€ sur 1 an au taux de 0.42% avec des frais de dossier de 0.20% soit 150€ ;
-
- PRECISE que le taux d'intérêt pourra évoluer légèrement car la proposition était valable jusqu'au 30 mars 2022 ;
- AUTORISE le Maire à signer le contrat.

Envoyé en Sous-Préfecture de Beaune le 04/04/2022
 Reçu en Sous-Préfecture de Beaune le 04/04/2022
 Affiché le 04/04/2022
 Identifiant Acte: 021-212102107-20220401-D2022_14-DE

Le Maire,

Jocelyn CHAPOTOT



Accusé de réception

Acte reçu par: Sous-Préfecture de BEAUNE

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2022-04-04(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: CREANCEY

N° de SIREN: 212102107

Numéro Acte de la collectivité locale: D2022_14

Objet acte: 14 SOUSCRIPTION LIGNE DE TRESORERIE

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 7.3-Emprunts

Identifiant Acte: 021-212102107-20220401-D2022_14-DE